

Le 16 février 2011

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 16 février 2011 à 20 h 00, sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	810	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 371	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 659	2	Sylvain Labrecque	Présent
Notre-Dame-de-Lourdes	716	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 606	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 055	2	Clermont Tardif représentant	Présent
St-Pierre-Baptiste	431	1	Yvon Gingras	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	640	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 708	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 761	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	468	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Préfet Donald Langlois, maire de la municipalité de St-Ferdinand.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
  - 1.1 Appel des conseillers
- 2.0 Résolution autorisant le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 26 janvier 2011
- 5.0 Suivi du procès-verbal
- 6.0 Administratif :
  - 6.1 Appel d'offres no 2011-01 pour l'acquisition d'un camion autopompe incendie – Adjudication du contrat d'acquisition du véhicule
  - 6.2 Adoption du règlement numéro 314 décrétant un emprunt de 301 700 \$ et une dépense de 301 700 \$ pour l'acquisition d'un camion autopompe incendie

Le 16 février 2011

- 6.3 Bilan de l'embauche des travailleurs sylvicoles
- 6.4 Pacte rural :
  - 6.4.1 Adoption du rapport annuel d'activités
  - 6.4.2 Adoption du plan de travail actualisé
- 6.5 Modification de la tarification des laissez-passer du transport collectif
- 6.6 Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)
  - 6.6.1 Déboursé pour le Parc régional des Grandes coulées
  - 6.6.2 Déboursé pour le projet Réaménagement du presbytère de Villeroy
- 6.7 SSIRÉ :
  - 6.7.1 Promotion de pompiers
- 7.0 Financier :
  - 7.1 Rapport des déboursés
  - 7.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
  - 7.3 Liste des prévisions et ratifications des délégations
- 8.0 Correspondance :
  - 9.1 Festival de l'Érable – 5 à 7 des entreprises - Achat d'une table
  - 9.2 Bourse MRC loisir et sport – Prix Dollard-Morin – Participation financière
- 9.0 Varia
- 10.0 Période de questions

Intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le Préfet à intervenir les points à l'ordre du jour au besoin.

A.R.-02-11-11204

ADOPTÉ

Ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés.

A.R.-02-11-11205

ADOPTÉ

Procès-verbal

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 26 janvier 2011 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du Conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

A.R.-02-11-11206

ADOPTÉ

Le 16 février 2011

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été fait au complet.

Ajournement de la séance Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour environ trente (30) minutes.

A.R.-02-11-11207

ADOPTÉ

Reprise de la séance Après vingt-deux (22) minutes d'arrêt, il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance. La séance du conseil est donc rouverte vingt-deux (22) minutes suivant l'ajournement.

A.R.-02-11-11208

ADOPTÉ

Conformément au règlement numéro 311, le Préfet indique aux membres du RDDA qu'ils devront respecter les règles sans quoi ils s'exposent à une expulsion de la salle du conseil. Malgré les avertissements, le Préfet invite certains membres du RDDA à quitter la salle.

Administratif : Appel d'offres no 2011-01 pour l'acquisition d'un camion autopompe incendie - Adjudication du contrat d'acquisition du véhicule

ATTENDU le processus d'appel d'offres lancé par la MRC de L'Érable pour le compte du Service de sécurité incendie régional de L'Érable par le biais de son devis, en vertu de la résolution no A.R.-11-10-11115, adopté le 24 novembre 2010 ;

ATTENDU les dispositions de la politique de gestion contractuelle de la MRC de L'Érable adoptée le 24 novembre 2010, par la résolution no A.R.-11-10-11107;

ATTENDU que deux soumissions ont été déposées à la MRC de L'Érable le 4 février 2011, soit une de l'entreprise Maxi Métal (1983) inc. et l'autre de l'entreprise Équipements d'incendie Levasseur inc.;

ATTENDU l'analyse qui a été faite de la conformité des soumissions par le comité de sélection et d'évaluation de la MRC;

A.R.-02-11-11209

ATTENDU la soumission la plus basse conforme déposée par Équipements d'incendie Levasseur inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat d'acquisition d'un camion incendie

Le 16 février 2011

de type autopompe, incluant les équipements, à Équipements d'incendie Levasseur inc. au coût de 271 375 \$, excluant les taxes applicables, le tout conformément au contenu des documents d'appel d'offres, à la soumission déposée par Équipements d'incendie Levasseur inc. et au contrat d'acquisition à intervenir entre Équipements d'incendie Levasseur inc. et la MRC de L'Érable;

QUE l'adjudication du contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt de la MRC de L'Érable par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à cette acquisition.

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Adoption du règlement no 314 - A.R.-02-11-11210 Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no 314 intitulé « Règlement décrétant un emprunt de 301 700 \$ et une dépense de 301 700 \$ pour l'acquisition d'un camion autopompe incendie pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), tel que déposé par le secrétaire-trésorier (Dossier R-314).

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Bilan de l'embauche des travailleurs sylvicoles A.R.-02-11-11211 Les membres du conseil prennent connaissance du rapport d'activités concernant l'embauche des travailleurs sylvicoles. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité de réembaucher messieurs Daniel Baker et Keven Martineau, comme travailleurs sylvicoles, pour une période d'un (1) an, selon les modalités salariales déjà prévues au dossier EE-3849.

ADOPTÉ

Le 16 février 2011

Pacte rural : Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel d'activités relié à la démarche de mise en œuvre du pacte rural sur le territoire de la MRC de L'Érable.

Adoption du rapport annuel d'activités  
C.A.-02-11-11212 QUE cette résolution soit transmise avec le rapport au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

Adoption du plan de travail actualisé  
A.R.-02-11-11213 Il est proposé par monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le plan de travail actualisé relié à la démarche de mise en œuvre du pacte rural sur le territoire de la MRC de L'Érable.

QUE cette résolution soit transmise avec le rapport au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

Modification de la tarification des laissez-passer du transport collectif  
C.A.-02-11-11214 ATTENDU la résolution numéro A.R.-06-10-10938 adoptée le 16 juin 2010, établissant une nouvelle tarification pour le transport collectif;

ATTENDU la possibilité d'acheter des laissez-passer depuis la mise en place de cette nouvelle tarification ;

ATTENDU QU'il y a environ 190 jours d'école au CÉGEP dans une année;

ATTENDU QU'il y a seulement 4 mois complets dans l'année, soit septembre, novembre, février et avril, faisant en sorte que les utilisateurs du transport n'achètent pas de laissez-passer pour les autres mois;

ATTENDU QU'il est prévu de faire de la nouvelle publicité et que la tournée des écoles n'est pas encore commencée, il serait à propos d'effectuer des changements de tarif pour les laissez-passer dès maintenant et de mettre ces prix en vigueur pour le 1er mars 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité d'abaisser le laissez-passer à 90.00\$ par mois pour les

Le 16 février 2011

étudiants qui fréquentent le CÉGEP de Victoriaville et le laissez-passer à 100.00\$ / mois pour les autres étudiants qui fréquentent le CIFIT, EMBO, Le Boisé, Vision et Zig Zag ;

QUE tous les déplacements pour la Journée de la terre, le 22 avril 2011 et la Journée en ville sans ma voiture le 21 septembre 2011 soient offerts gratuitement aux usagers du transport collectif.

	Dans notre MRC de L'Érable			Vers la MRC d'Arthabaska		Plus de 10 km
Anciens prix	1 billet	12 billets	24 billets	Laissez-passer CÉGEP	Laissez-passer autres écoles	\$/km taxi collectif
	3.40	36.00	54.00	100.00	125.00	.55 / km
Nouveaux prix						
	3.40	36.00	54.00	90.00	100.00	.55 / km

ADOPTÉ

FSTD : ATTENDU la disponibilité du fonds de soutien aux territoires en difficulté pour la  
Déboursé MRC de L'Érable et du plan de développement et de diversification économique qui en  
pour le Parc découle ;  
régional

des Grandes ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a reçu, le 13 juillet 2010, la confirmation de la  
coulées création du Parc régional des Grandes coulées;

A.R.-02-11-11215

ATTENDU QUE la MRC a déposé un plan général d'aménagement et de développement du parc;

ATTENDU QUE ce parc sera une des pièces maitresses de l'offre touristique renouvelée de la MRC et qu'il sera possible d'y pratiquer des activités de plein air multiples;

ATTENDU que ce projet cadre à l'intérieur des objectifs de diversification et de développement de la MRC de L'Érable;

ATTENDU QU'il y a lieu de débiter la mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement du parc régional des Grandes coulées en investissant une somme de 323 000 \$ sur 3 ans, dont 153 000 \$ provient du Fonds de mise en valeur des lots publics et 170 000 \$ du Fonds FSTD;

Le 16 février 2011

ATTENDU l'avis favorable du Comité de pilotage de la stratégie de diversification et de développement économique de la MRC en date du 15 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable octroie un montant de 170 000 \$, lequel montant servira, entre autres, à l'embauche d'un coordonnateur, au développement de l'image du parc, à la création d'un site internet, le tout tel que précisé au plan d'action pour le démarrage du parc régional adopté par la résolution numéro A.R.-11-10-11119.

QUE ce montant soit approprié à même le Fonds de soutien aux territoires en difficulté selon la disponibilité des fonds reçus par le ministère.

ADOPTÉ

Déboursé  
pour le projet  
«Réaménage-  
ment du  
presbytère  
Villeroy »  
A.R.-02-11-11216

ATTENDU la disponibilité du fonds de soutien aux territoires en difficulté pour la MRC de L'Érable et du plan de développement et de diversification économique qui en découle ;

ATTENDU QUE le projet consiste en la transformation du presbytère en table de champêtre, service de traiteur, bed & breakfast etc.;

ATTENDU QU'une activité porte ouverte a eu lieu le 18 septembre 2010 et qu'elle a connue un bon succès;

ATTENDU que ce projet cadre à l'intérieur des objectifs de diversification et de développement de la MRC de L'Érable;

ATTENDU l'avis favorable du Comité de pilotage de la stratégie de diversification et de développement économique de la MRC en date du 15 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable octroie un montant de 100,000 \$

QUE ce montant soit approprié à même le Fonds de soutien aux territoires en difficulté selon la disponibilité des fonds reçus par le ministère.

Le 16 février 2011

QU'advenant que le presbytère soit vendu à des intérêt privés d'ici les cinq (5) prochaines années, la Coopérative de solidarité en développement local de Villeroy s'engage à remettre le montant de la subvention (100 000 \$) à la MRC ou à réinvestir ce même montant dans un projet de nature collective à Villeroy avec l'approbation de la MRC.

ADOPTÉ

Promotion de pompiers  
A.R.-02-11-11217

Il est proposé par monsieur le Conseiller Yvon Gingras, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder, pour le SSIRÉ, à la promotion des personnes suivantes qui passeront :

- d'apprenti-pompier 2 à apprenti-pompier 3, rétroactivement au 22 janvier 2011 :

Caserne 58 :        monsieur Sylvain Breton  
                          monsieur Bastien Caron  
                          monsieur Daren Côté  
                          madame Amilie Méthot  
                          monsieur Alexandre Pelletier

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Financier :  
Rapport des déboursés  
A.R.-02-11-11218

Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labreque, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
11000	Jean-Yves Laroche (aide financière)	10 000,00 \$
11001	Lionel Pilotte (aide financière)	10 000,00
11002	Frank Descoutieras (aide financière)	8 780,00
11003	MRC d'Arthabaska (internet)	986,57
11004	J.U. Houle ltée (géotextile)	717,73
11005	Socan (droit de licence radio)	126,72

Le 16 février 2011

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
11006	Les Éditions Yvon Blais (renouvellement)	130,27
11008	Yvan Dubois (déneigement)	450,00
11010	Médias Transcontinental (vœux de Noël)	1 123,11
11015	CLDE (partage sec., loyer)	5 113,13 \$
11016	Folia Industries inc. (panneau)	1 424,48
11023	Buropro (divers)	229,60
11024	Jean-Guy Thibault (entretien déc)	1 070,50
11025	Ville de Plessisville (technicien informatique)	664,54
11026	Publi-Sac Mauricie (distribution collectif)	589,58
11027	Publicité LVL Itée (dépliants collectif)	2 082,77
11028	E.M.P. inc. (travaux cours d'eau)	1 853,13
11031	Municipalité de St-Ferdinand (partage cellulaire)	121,62
11032	Corp. du Transport la Cadence (déplacement collectif)	2 246,71
11033	Plombaction (ajout climatisation)	33 269,91
11034	Construction Rénovation René Drolet (travaux climatisation)	4 430,34
11036	Vertisoft (réparation imprimante)	3 389,07
11037	Germaine Tremblay (aide financière)	4 445,00
11038	Financière Banque Nationale (règlement 286)	2 854,38
11039	Jean-Guy Thibault (entretien janv.)	1 069,07
11040	Le Nouvelliste (abonnement)	203,09
11041	Sylvain Beaudoin (eau)	55,00
11043	Corp. du Transport la Cadence (déplacement collectif)	829,00
11045	Vertisoft (batterie)	1 330,80
11046	Ciments Taschereau(déneigement)	1 415,90
11049	Mont Apic (contribution, prêt)	80 000,00
11051	ATCRQ (cotisation, colloque)	300,00
11052	CDACQ (formation, billets)	240,00
11053	CLD de la MRC du Val-Saint-François (formation)	40,00
11054	Bibliothèque et archives Nat. du QC (photocopies)	59,25
11056	COMBEQ (adhésion)	290,51
11057	ADGMRCQ (cotisation, assurance)	621,45
11060	Mégaburo (réparation copieur)	495,19
11061	Plombaction (ajout climatisation)	33 579,39
11062	Formules Municipales (reliure)	164,12
11063	CRSBP du Centre-du-Québec (subvention)	10 000,00
11064	Ville de Plessisville (technicien informatique)	654,93
11065	Buropro (divers)	1 640,01
11067	Francotyp-Postalia (location, mise à jour)	266,42
11071	Bélitec (copie)	<u>47,38</u>
	Total :	<u>229 400,67 \$</u>

Le 16 février 2011

### Dépenses opérations forestières

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11013	SCA des Appalaches (ponceaux)	471,09 \$
11014	Carrière Plessis inc. (pierre)	706,01
11046	Ciments Taschereau(déneigement)	747,80
11069	Comm. 1er Choix (adapteur cellulaire)	45,52
11070	SOPFEU (cotisation)	<u>425,82</u>
	Total :	<u>2 396,24 \$</u>

### Dépenses pacte rural

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11050	CLDE	<u>22 115,00 \$</u>
	Total :	<u>22 115,00 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
525701-525756	Paies semaine du 26-12-2010 au 15-01- 2011	31 963,92 \$
525846-525901	Paies semaine du 16 janv. au 5 fév. 2011	<u>34 974,08</u>
	Total :	<u>66 938,00 \$</u>

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-01-01	Gouv. prov. (DAS)	20 884,40
GWW-01-02	Gouv. féd. (DAS)	852,36
GWW-01-03	Gouv. féd. (DAS)	7 912,25
PWW-01-01	Visa Desjardins - DG	146,74
PWW-01-02	Visa Desjardins - préfet	468,16
PWW-01-03	Visa Desjardins - général	6,00
PWW-01-04	Hydro - Sucrierie	690,80
PWW-01-05	RREM	<u>1 667,46</u>
	Total	<u>32 628,17 \$</u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie A.R.-02-11-11219

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

Le 16 février 2011

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11007	Paroisse de Plessisville (location tour)	170,50 \$
11009	ÉNPQ (examen)	1 164,86
11011	Denis Langlois (location site)	300,00
11012	Louis Huard (location site)	300,00
11017	Roy, Gervais, Beaugard (honoraires)	170,72
11018	FQM (Dicom)	17,76
11019	Lou-Forme (nettoyage)	28,21
11020	Accessoires d'auto illimités (divers)	38,77
11021	Centre d'extincteur SL (recharge)	336,25
11022	Aréo-Feu (casque, chapeau, divers)	3 095,78
11029	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	92,96
11030	Novicom (réparation)	31,55
11035	BMR Nomelbro (divers)	311,49
11042	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	932,95
11044	ÉNPQ (examen)	1 194,93
11047	Quincaillerie St-Ferdinand (divers)	7,12
11048	Ville de Princeville (ouverture dossier)	91,83
11055	Garage André Chagnon inc. (entretien)	103,53
11058	Madame France Vigneault (surveillance examen)	50,00
11059	FQM (Dicom)	76,04
11066	Charest International (réparation)	745,07
11068	CAUCA (contrat de service)	113,92
11072	IAPA Freins Démarreurs Plessis (divers)	<u>2,11</u>
	Total :	<u>9 376,35 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
525757-525845	Paies décembre 2010	<u>22 048,34 \$</u>
	Total :	<u>22 048,34 \$</u>

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-01-01	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	86,20 \$
PWW-01-02	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	77,19
PWW-01-03	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	177,75
PWW-01-04	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	80,09
PWW-01-05	Bell Mobilité - Pagette	<u>242,70</u>
	Total :	<u>663,93 \$</u>

Le 16 février 2011

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Liste des  
prévisions  
et ratifications  
des délégations  
A.R.-02-11-11220

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité de ratifier les délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujets</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>	<u>Coûts</u>
Alain Dubois	CSSS	Plessisville	30 nov 10	N/A
Gilles Fortier	Gala Bal Moissons	Victoriaville	19 janv 11	N/A

ADOPTÉ

Correspondance;

Une invitation du Festival de l'Érable pour l'achat d'une table, au coût de 350 \$, à l'occasion de la tenue du 5 à 7 qui aura lieu le 29 avril prochain. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Festival de  
l'Érable -  
5 à 7 des  
entreprises -  
Achat d'une  
table  
A.R.-02-11-11221

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une table pour huit (8) personnes au 5 à 7 des entreprises qui aura lieu le 29 avril prochain, dans le cadre de la 53<sup>e</sup> édition du Festival de l'Érable de Plessisville. Le coût de la table est 350 \$.

ADOPTÉ

En date du 31 janvier 2011, une correspondance signée par madame Gisèle Denoncourt, coordonnatrice des Jeudis en chansons, invitant les municipalités à poser leur candidature pour tenir un spectacle dans leur localité cet été.

En date du 1<sup>er</sup> février 2011, une correspondance de l'URSLCQ, signée par madame Martine Ayotte, agente de développement loisir municipal, demandant une participation financière de 500 \$ pour la bourse loisir et sport MRC du Prix du bénévolat

Le 16 février 2011

Dollard-Morin 2011. L'édition 2011 aura lieu le jeudi 2 juin. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Bourse MRC loisir et sport - Prix Dollard - Morin Participation financière A.R.-02-11-11222	Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité qu'une somme de CINQ CENTS DOLLARS (500,00 \$) soit allouée à l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec (URLSCQ) pour la remise d'une bourse MRC loisir et sport lors de la tenue de la prochaine édition du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.	ADOPTÉ
---	---	--------

En date du 4 février 2011, une correspondance signée par monsieur Michel Vachon, président intérimaire du RDDA, concernant leurs requêtes à l'endroit de la MRC.

Période de questions La période de questions débute à 8 h 45.

Plusieurs sujets font l'objet de commentaires ou de questions de la part des membres du RDDA soit notamment :

- le délai pour l'adoption d'un schéma d'aménagement : monsieur Lavergne informe monsieur Yvon Bourque que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a été respectée tant pour l'adoption du second projet de schéma que pour les différents RCI;
- monsieur Gervais Marcoux s'informe des montants investis dans la cabane à sucre et des profits générés : monsieur le Préfet l'informe qu'il n'y a pas eu de profits et que les montants investis sont en lien avec l'acquisition de la cabane;
- Monsieur Normand Bourque commente la façon de faire de l'UPA dans le dossier éolien et interpelle le Préfet sur la consultation de la population face au projet. Il prétend qu'il y a eu un manque, ce que le préfet réfute en expliquant les différentes consultations qu'il y a eu;
- Monsieur Lacerte se demande pourquoi les conseillers ont un sourire : monsieur le préfet lui répond que personne ne trouve la situation drôle.

Le 16 février 2011

Conformément au règlement no 311, monsieur le Préfet met fin à la période de question vers 8 h 55.

Levée de la séance Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 h 00.

A.R.-02-11-11223

ADOPTÉ

---

Le Préfet

---

Le Secrétaire-trésorier